

## voiture offerte par le conjoint

## Par zabou88, le 06/02/2011 à 11:45

Bonjour,

Mon ex conjoint avec qui j'ai vécu gratuitement pendant 2 ans et m'avait demandé en mariage,m'a offert une voiture d'occasion il y a 2 ans, nous sommes séparés et me réclame le véhicule qui est à mon nom : facture d'achat, entretien, carte grise etc... dois je lui redonner, il me menace, de justice et autre.

Je vous remercie par avance

Par Laure11, le 06/02/2011 à 13:05

Non, vous n'avez pas à lui donner cette voiture.

Laissez le vous menacer..... vous êtes dans votre droit.